

Procès-verbal du Conseil d'administration du 09 juillet 2018

Le conseil d'administration de l'ACEF Rives de Paris s'est réuni le 09 juillet 2018 à 18 heures, dans les locaux de l'association ADASP au 8 Docteur Vignes 91100 Corbeil Essonne, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

Administrateurs présents

M. Cyril DAUTRICHE
Mme Laurence-Béatrice CLUZEL
Mme Gilda DUBOIS-BINAM
M. José FERNANDES

M. Patrice LEBAN
M. Marc SAUVAT
M. Jean-Jacques SCHERCHEN
M. Jean-René THIBAUD

Administrateurs excusés

Mme Manon BOREL
M. Stéphane DENOYELLE
M. Patrick DUCOME
M. Guillaume de GERANDO

M. Jean-Claude KERVOT
M. Pascal LEPEE
M. Michel PINEAU
Mme Marie-Anne VIGLA (pouvoir Scherchen)

Représentant de la Banque Populaire Rives de Paris

M. Emmanuel REYNIER

ORDRE DU JOUR

- 1- Validation du procès-verbal du CA du 26 mars 2018
- 2- Partenariats et solidarité
- 3- Préparation de la prochaine Assemblée Générale
- 4- Préparation de la prochaine soirée des partenaires
- 5- Communication ACEF
- 6- Questions diverses

1. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRECEDENT

Après relecture du compte-rendu par le président, quelques corrections minimales sont intégrées. Cette nouvelle version du compte-rendu du CA du 26 mars 2018 est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

2. PARTENARIATS ET SOLIDARITE

Sont proposés au vote du CA l'ensemble des aides de partenaires pour 2018, présentées pour la plupart en réunions de Bureau depuis le mois d'avril.

- Association AGLAE (DGAC à Issy les Moulineaux - 75)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente, plus 3.000 euros supplémentaires pour une opération particulière de deux membres pilotes handicapés participant au prochain raid aérien « Latécoère 2018 » (aller-retour Toulouse – Saint Louis du Sénégal).
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier total de 13.000 euros pour 2018.
- Amicale de la Police aux Frontières d'Orly (PAF - 94)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 4.000 euros pour 2018.
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'aéroport d'Orly (94)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 10.000 euros pour 2018 (Pascal Lepée n'ayant pas participé au vote).
- Amicale de l'OCLCO (92)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 4.000 euros pour 2018.
- Association APINEM (75)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 2.000 euros pour 2018.
- Association sportive des Jeunes Sapeurs-Pompiers Portes de l'Essonne (JSP ASSP Athis Mons - 91)
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 3.000 euros pour 2018.
- Association sportive des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne (SDIS 91)
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 10.000 euros pour 2018.
- Association Athlé-Passion (Ludovic Gaillard - 91)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 5.000 euros pour 2018.
- BSPP / Foyer de la 31ème compagnie des Sapeurs-Pompiers de Paris (75)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 10.000 euros pour 2018.
- COS de la mairie d'Issy-les-Moulineaux (92)
➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 3.000 euros pour 2018.
- CSLG caserne Kellermann (Garde Républicaine - 75)

- Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 4.000 euros pour 2018.
- CSMF - section Basket (75)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 5.000 euros pour 2018.
- Association DIPRETER (75)
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 3.000 euros pour 2018.
- Association EIBO AP-HP (75)
Nouveau partenariat pour 2018 proposé par BPRI.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 2.600 euros pour 2018.
- Ensemble contre l'insécurité routière (ACIR - 91)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 6.000 euros pour 2018.
- CE de l'Hôpital d'enfants de MARGENCY (95)
Nouveau partenariat pour 2018 proposé par BPRI.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 1.500 euros pour 2018.
- Association Les rameurs du 91 (91)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 2.500 euros pour 2018.
- Association ACSC de la mairie de CORMEILLES (95)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 3.500 euros pour 2018.
- CE de l'Hôpital d'enfants de MARGENCY (95)
Nouveau partenariat pour 2018 proposé par BPRI..
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 1.500 euros pour 2018.
- SNSM - CFI IDF de Sèvres (92)
Demande de reconduction de l'aide annuelle précédente et d'une aide complémentaire pour le remplacement d'un bateau.
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés uniquement pour la reconduction du soutien financier de 6.000 euros pour 2018.
- UNPRG (91) X
 - Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 3.060 euros pour 2018.

- UNRP (91)

Nouveau partenariat pour 2018.

➤ Proposition approuvée par les administrateurs présents et représentés pour un soutien financier de 1.000 euros pour 2018.

- JOURS D'HISTOIRE

Le colonel responsable de l'association a repris contact sans éléments précis. Attente d'informations supplémentaires

3. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La date de l'AG+AGE est arrêtée au 18 septembre 2018.

Elle aura lieu à 18h dans une salle de SIRIUS limitée à un maximum de 100 personnes.

Comme pour les AG précédentes, deux convocations seront réalisées à 15 jours d'intervalle au cas où le Quorum ne soit pas atteint pour la 1^{ère} date.

Les invitations seront transmises par email.

4. PREPARATION DE LA SOIREE DES PARTENAIRES

La date de la soirée est arrêtée au 26 novembre 2018.

Elle aura lieu à partir de 18h au théâtre des Variétés (face au musée Grévin). Le devis de location du site est de 7.500 euros.

Un total de 1000 places est disponible, mais nous nous limiterons à 800 invités.

Il est envisagé de faire appel à une société spécialisée pour la coordination, l'encadrement et la responsabilité de la logistique de la soirée : soit un éventuel prestataire déjà connu de BPRI, soit une société d'intermittents du spectacle connue de José.

Une réunion spécifique aura lieu à l'occasion du prochain Bureau ACEF, qui pourrait avoir lieu dans les locaux du théâtre pour vérifier la faisabilité.

La date de cette réunion reste à définir (probablement fin juillet 2018), selon la disponibilité du lieu.

5. COMMUNICATION ACEF

- Articles pour le site internet ACEF Rives de Paris :

L'équipe de communication rappelle que la communication est l'affaire de tous et non celle de seulement deux-trois personnes sur lesquelles reposerait tout le travail. Ainsi, l'ensemble des administrateurs référents de régions doit être mis à contribution. Ce sont eux qui sont les plus à même d'entrer en contact avec les partenaires.

Cette méthode est valable pour faire descendre les informations de l'ACEF mais également et surtout pour faire remonter celles issues des partenaires comme leurs articles concernant leurs actions réalisées grâce à l'aide délivrée par notre association. A souligner notamment le fait que, faute d'article concernant les actions précédentes, il pourrait ne plus y avoir de reconduction d'aide par l'ACEF.

Ainsi, ont été rappelées les modalités de transmission et surtout le type d'éléments à fournir pour qu'un article puisse être convenablement mis en ligne sur le site internet ACEF Rives de Paris.

Ce sont les référents de région qui sont en charge de transmettre à l'équipe de communication les propositions d'articles : en particulier en action à Patrick Ducôme chargé d'en vérifier la clarté et la bonne lisibilité, et en info à Cyril Dautriche qui intégrera par la suite les éléments sur notre site internet une fois l'article validé par Patrick.

Les propositions d'articles ne doivent ainsi pas être transmises directement par les partenaires mais bien filtrées par le référent en charge de leur secteur régional ou de domaine d'activité (pompiers, policiers, militaires...).

Au préalable, les référents se seront assurés auprès du partenaire de l'autorisation d'utilisation des droits à l'image pour les photographies fournies par ce dernier. C'est notamment la raison pour laquelle aucune récupération d'images ou même d'informations textuelles ne sera directement réalisée par un membre de l'équipe communication sur un quelconque site internet ou réseau social type Facebook ou autre. L'équipe de communication n'est en effet pas en charge de la rédaction des articles mais simplement de leur relecture et remise en forme en cas de besoin.

Les éléments à obtenir par les référents auprès des partenaires sont de deux types :

- Un texte de quelques lignes avec un titre principal et un ou plusieurs sous-titres de séparation des paragraphes selon le sujet évoqué. Les éléments doivent répondre à : « qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi cette action et quelle a été l'aide apportée par l'ACEF Rives de Paris ? ». Le texte peut être mis dans le corps du mail ou en fichier word joint.
- Des images au format .jpeg ou .png, ayant obligatoirement une taille située entre 200 Ko et 1 Mo, et obligatoirement mises en pièces jointes du mail ; non copiées/collées dans le corps du mail, ou insérées dans un fichier word ou pdf joint. En cas de besoin, Cyril pourra les diminuer en taille pour les faire correspondre à la limitation imposée par notre site internet, mais ne pourra en revanche pas les améliorer si la taille minimale n'est pas respectée. Sont recherchées en priorité des images où apparaissent le logo de l'ACEF : sur les équipements (T-shirts floqués, autocollants sur le véhicule...) et autres vecteurs de communication utilisés par les partenaires durant la réalisation de leur action.

Ne pas hésiter à inviter les partenaires à s'inspirer des articles actuellement en ligne sur le site ACEF Rives de Paris pour la rédaction du leur.

En cas de besoin, soucis de compréhension ou élément manquant, l'équipe de communication se retournera uniquement sur le référent concerné et non sur le partenaire.

Enfin, est confirmé le fait que l'ensemble des données, et donc des anciens articles ayant pu être récupérés ou restaurés suite au crash de notre ancien site ACEF Rives de Paris (été 2016), ont bien été intégrés sur le nouveau site depuis février 2018. A cette date, Cyril Dautriche a été formé par la société SEPTUNSIX pour l'intégration des articles sur notre site, nous rendant ainsi autonomes en la matière.

Cela sous-entend que toute ancienne donnée qui pouvait être sauvée à l'époque l'a été. Il n'y a donc plus aucune reprise ou migration de données à attendre, et plus aucun ancien article de l'ancien site en attente d'être récupéré pour mise en ligne.

- Eléments de langage sur l'acronyme de l'ACEF :

Le président enverra prochainement aux administrateurs un mail abordant les nouveaux éléments de langage à employer concernant l'acronyme de l'ACEF, pour lequel le terme de « Crédit », faisant référence aux produits bancaires qu'elle n'a plus la possibilité de délivrer depuis deux ans, ne doit plus être employé.

L'explication de l'acronyme devra ainsi être retirée de tout support de communication, ainsi que de notre site internet et celui de la Banque Populaire.

6. QUESTIONS DIVERSES

Pas de sujet complémentaire évoqué.

La séance est levée à 20h30.

Le Président

Marc Sauvat



La secrétaire générale

Marie-Anne Vigla

